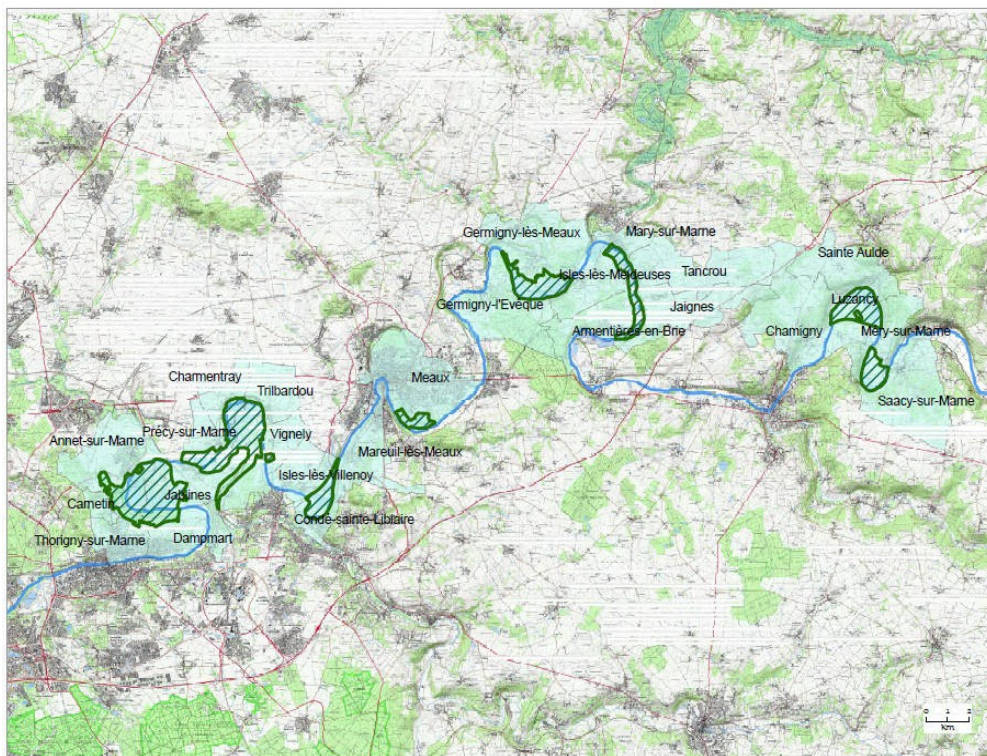


SITE NATURA 2000 FR1112003 ZPS des "Boucles de la Marne"

LOCALISATION

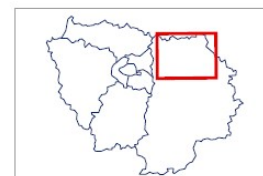
Site Natura 2000 des Boucles de la Marne

ZPS FR1112003 Boucles de la Marne



SOURCES:
©IGN, EDICARTHAGE, 2000

27/06/2014
auteur: kbenmimoun



Légende

- Zone_Natura_2000_ZPS_MARNE
- ~ La Mame
- Communes concernées



FICHE D'IDENTITE

Statut : Zone de Protection Spéciale (Directive Européenne Oiseaux)

Date de l'arrêté de désignation : 12/04/2006

Date d'approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 17/11/2010

Région : Ile-de-France

Département : [Seine-et-Marne \(77\)](#)

Communes concernées par le site : [Annet-sur-Marne](#), [Armentières-en-Brie](#), [Carnetin](#), [Chalifert](#), [Chamigny](#), [Charmentray](#), [Condé-Sainte-Libiaire](#), [Congis-sur-Thérouanne](#), [Dampmart](#), [Germigny-l'Évêque](#), [Isles-les-Meldeuses](#), [Isles-lès-Villenoy](#), [Jablines](#), [Jaignes](#), [Lesches](#), [Luzancy](#), [Mareuil-lès-Meaux](#), [Mary-sur-Marne](#), [Meaux](#), [Méry-sur-Marne](#), [Précis-sur-Marne](#), [Saacy-sur-Marne](#), [Sainte-Aulde](#), [Tancrou](#), [Thoiry-sur-Marne](#), [Trilbardou](#), [Vignely](#).

Surface totale du site :	2 641 ha	Altitude min :	41 m	Altitude max :	128 m
---------------------------------	----------	-----------------------	------	-----------------------	-------

Structure animatrice : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France

Présidente du comité de pilotage : Geneviève WORTHAM

LE RESEAU NATURA 2000

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « **Oiseaux** » pour la conservation des **oiseaux sauvages**, et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats. Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y **préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes**.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence approuvé par le Préfet qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL), disponible ici :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/le-document-d-objectif>

Les actions ainsi définies peuvent être concrétisées par trois modes de contractualisation entre les propriétaires ou leurs ayants droits et la préfecture: les **MAEc** (mesures agro-environnementales climatiques), les **contrats Natura 2000** et la **charte Natura 2000**. **Les propriétaires ou leurs ayant droits qui se déclarent volontaires peuvent signer un ou plusieurs de ces contrats.**

DESCRIPTION DU SITE

Sur une surface de 2 641 Ha, la ZPS des Boucles de la Marne couvre 2,7 % de la surface classée en zone Natura 2000 au sein de la région Ile-de-France. Sa superficie totale est inférieure à la taille moyenne des ZPS nationales (11 320 Ha) et régionales (8 934 Ha) mais son éclatement est très important, tout au long de la partie francilienne de la rivière (voir carte de localisation). L'intérêt de cette ZPS dans le réseau francilien est majeur car avec 35 % de surface en eau et huit entités s'étirant sur plus de 40 kms, elle permet de prendre en compte l'écosystème « vallée » dans son ensemble et ainsi de favoriser un maximum la cohérence et l'efficacité des actions de gestion et de protection engagées. Le réseau de zones humides notamment offre de nombreux sites favorables, interdépendants du point de vue de leur utilisation par l'avifaune nicheuse, hivernante ou migratrice. Alors que le réseau francilien est principalement forestier (70 % de forêt), cette ZPS apporte, avec sa diversité de milieux, un cortège d'espèces qui vient enrichir le réseau Natura 2000 francilien et renforcer sa représentativité. La Gorgebleue à miroir, le Milan noir ou encore l'Œdicnème criard y ont des effectifs d'importance régionale. Elle est aussi un chaînon dans le corridor écologique plus vaste formé par la Marne et participe à ce titre à l'élaboration de la trame bleue voulue par le Grenelle.



Réserve Naturelle Régionale du Grand-Voyeux / Parc des Pâtis à Meaux © B. Lelaure

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTES ET MENACES

12 espèces d'intérêt communautaire sont actuellement répertoriées sur le site, dont 9 nicheuses avérées et 7 jugées en grand danger de disparition si aucune mesure de conservation et de restauration de leurs milieux de vie (reproduction, repos, nutrition) ne sont engagées à court terme. Ces 7 espèces sont classées ci-dessous par ordre d'urgence d'intervention :

- le blongios nain se reproduisant dans les roselières de plus en plus rares au sein des boucles comme dans l'ensemble de l'Europe ; la sterne pierregarin et la mouette mélanocéphale, menacées par l'enfrichement des îlots de nidification, couplé à une fréquentation humaine de plus en plus accrue à proximité des lieux de reproduction ;
- l'oedicnème criard menacé lui aussi par la disparition progressive de ces lieux de nidification (fermeture progressive des pelouses rases et des friches de recolonisation des carrières) ;
- le butor étoilé utilisant ces mêmes roselières comme zones d'hivernage... ;
- la gorgebleue à miroir fréquentant les zones humides semi-ouvertes pour se reproduire, milieux notamment menacés par la colonisation par les saules ;
- la pie-grièche écorcheur ayant besoin d'une mosaïque de milieux prairiaux et de haies / bosquets épineux. Le tableau suivant présente l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire de la ZPS :

Espèces		Code Natura 2000	Effectifs sur le site * Eff 2013	Statut au sein de la ZPS	Enjeu de conservation	Etat de conservation à l'échelle de l'UE	Menaces principales
Nom français	Nom latin						
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	5-10 couples	Reproduction (Mai à Septembre) Migrateur	Fort	Moyen	Régression des zones de nidification (roselières) / Dérangement
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	A176	40-50 couples estimés *	Reproduction (Mars à Septembre) Principalement migratrice	Fort	Défavorable	Dérangement / envahissement des îlots par la végétation
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	A133	Une dizaine de couples contactés	Reproduction (Mars à fin Octobre)	Fort	Bon	Fermeture des pelouses et friches pionnières / Dérangement / Pesticides
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	Min 13 couples	Résidence Reproduction (Avril à Août)	Fort	Espèce non menacée en France mais rare en Ile-de-France	Régression importante des milieux favorables à la nidification (îlots dénudés) / Dérangement
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	2-5 individus*	Hivernage	Fort	Moyen	Régression des habitats d'hivernage (roselières)
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A272	9-14 couples*	Reproduction (Avril à Septembre) Migrateur	Fort	Favorable	Risque de régression des habitats à long terme (zones humides : roselières, rives de cours d'eau, marais, étangs)
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	1 couple probable dans ZPS 3 à proximité immédiate	Reproduction (Mars à Août) Migrateur	Assez fort	Favorable	Espèce aujourd'hui dépendante des zones de stockage / enfouissement de déchets, donc arrêt de ces activités = menace...
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	0-5 couples	Reproduction potentielle (Mai à Septembre)	Assez fort	Défavorable	Régression des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives), fermeture des milieux semi-ouverts
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	1-3 couples *	Reproduction	Assez fort (moins de 5 couples en idf)	Favorable	Dérangement / Régression des roselières des marais et bords de lacs
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	0-2 couples*	Fréquentation Reproduction potentielle	Faible	Favorable	Dérangement par la fréquentation / menace à long terme = disparition des insectes à cause des insecticides
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A236	5 couples potentiels (1 avéré)*	Alimentation Reproduction (Mars à Juin)	Faible	Favorable	Populations non dépendantes de mesures conservatoires particulières
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	5-13 couples	Reproduction (2, parfois 3 couvées annuelles à partir d'Avril)	Faible	Favorable	Dérangement / Artificialisation et destruction de berges

LOCALISATION DES ESPECES (HABITATS POTENTIELS ET AVERES)

Voir l'Atlas cartographique du Document d'Objectifs :

http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob_boucles_de_la_marne_atlas_cartographique_cle1be9ac.pdf

Espèces	N° de la carte	Pages
Habitats de l'Oedicnème criard	Carte 20	24-25
Habitats de la Pie-grièche écorcheur	Carte 21	26-28
Habitats de la Bondrée apivore	Carte 22	29-32
Habitats du Milan noir	Carte 23	33-36
Habitats du Pic noir	Carte 24	37-40
Habitats de la Sterne pierregarin	Carte 25	41-44
Habitats du Martin pêcheur d'Europe	Carte 26	45-48
Habitats du Blongios nain	Carte 27	49-52
Habitats du Butor étoilé	Carte 28	53-56
Habitats de la Gorgebleue à miroir	Carte 29	57-60
Habitats de la Mouette mélanocéphale	Carte 30	61-64
Principaux sites d'hivernage	Carte 31	65-68

OBJECTIFS DE CONSERVATION (ENJEUX MAJEURS PAR SECTEUR)

Secteur	Espèces les plus sensibles	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Jablines	Oedicnème criard	Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux (observation de l'espèce en 2013 au Nord-Ouest des « sablières », au cœur de la BPAL)	Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières par entretien / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides
	Blongios nain	Maintien des habitats de nidification (plans d'eau BPAL de Jablines). 2 à 3 couples observés en 2012	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Butor étoilé	Maintien des habitats d'hivernage (plans d'eau BPAL de Jablines). Au moins un individu observé en 2013	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Gorgebleue à miroir	Maintien de la population francilienne (les roselières bordant le plan d'eau du centre de la boucle constituent un habitat favorable). 2 à 3 couples observés en 2011	Travaux de restauration / Entretien de roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs
	Sterne pierregarin	Maintien des habitats de reproduction (nidification avérée) -> Plan d'eau dans le Nord de la Boucle. Au minimum 6 couples en 2013	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels
	Mouette mélanocéphale	Maintien des habitats de reproduction (nidification avérée) -> Plan d'eau dans le Nord de la Boucle. 75 jeunes bagués en 2013, 142 en 2014	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots
Forêt des Vallières	Pic noir	Préservation de la Forêt Régionale des Vallières, habitat avéré	Délimitation d'îlots de sénescence (Conservation des vieux arbres) / Conserver les ripisylves à proximité
	Milan noir	Préservation de la Forêt Régionale des Vallières, habitat potentiel	Préservation des vieux arbres / des ripisylves / Préservation des aires
	Bondrée apivore	Maintien de l'aire de reproduction potentielle (Sud-Est de la boucle -> forêt de Vallières)	Entretien prairies et friches par la fauche / Création bandes enherbées et prairies / Maintien de grand arbres / Assurer la tranquillité de sites de reproduction par mise en défens / Création de clairières
Isles les Villenoy	Oedicnème criard	Protection des zones de reproduction (parties nord et centre de la boucle)	Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides
	Milan noir	Maintenir l'habitat, susceptible de devenir favorable pour ce rapace (au centre de la boucle).	Préservation des vieux arbres et des ripisylves / Protection des aires
Trilbardou / Lesches / Vignely	Blongios nain	Préservation des roselières, notamment au Sud-Ouest du grand Etang -> Arrivées sur site en 2013, 2-3 chanteurs	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Gorgebleue à miroir	une partie des « Olivettes » et des « Sables » représente un habitat favorable à protéger. 3-6 couples observés dans secteur en 2013	Travaux de restauration / Entretien de roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs
	Butor étoilé	Maintien des habitats d'hivernage potentiels -> une partie des « Olivettes » et des « Sables »	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Milan noir	Préservation de l'habitat de chasse et de reproduction de l'espèce. Retour de l'espèce pour nidification (un couple niche probablement à proximité immédiate, et des individus utilisent la zone pour s'alimenter)	Préservation des vieux arbres du marais et des ripisylves / Protection des aires
	Oedicnème criard	Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux : une partie des « Olivettes » et des « Sables ». Au minimum 3 couples sur zone en 2013, et 93 individus en regroupement post-nuptial en limite de ZPS à Vignely	Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides
	Pie-grièche écorcheur	Préserver les habitats de reproduction / Nutrition pour que l'espèce revienne -> empêcher l'emboisement des milieux de	Maintenir les fruticées, les haies épineuses / Entretien prairies et friches par la fauche / création bandes

		transition	enherbées, haies, prairies / limiter les pesticides
Meaux / Les Pâtis	Blongios nain	Maintien des habitats de nidification autour des étangs - Étangs au centre et à l'est de la boucle. Un couple observé en 2013	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Sterne pierregarin	Protection des zones de nutrition et de nidification du dérangement par le public - Étangs au centre et à l'est de la boucle. 5 couples minimum en 2013	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables
	Mouette mélanocéphale	Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Étangs au centre et à l'est de la boucle	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots
	Martin pêcheur	Maintenir les berges, habitat potentiel pour l'espèce (observé dans la zone en période de reproduction mais pas de preuve de nidification)	Mise en défens des berges
Congis sur Théroanne RNR Grand Voyeux	Blongios nain	Maintien des habitats de nidification - Roselières en bord étangs (nidification probable)	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Butor étoilé	Maintien des habitats d'hivernage - Roselières bordant les étangs -> 1 à 3 individus en hivernage observés en 2013	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Gorgebleue à miroir	Maintien de la population francilienne - Roselières bordant les étangs (6-8 couples en 2013)	Restauration / Préservation roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs
	Oedicnème criard	Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux, au moins un couple a tenté de nicher sur la zone en 2013	Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières
	Sterne pierregarin	Protection des zones de nidification Étang du nord-est de la boucle. Une nidification et 1 à 2 juvéniles (îlot de Bois-Maury).	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels
	Milan noir	Retour de l'espèce pour nidification (un couple niche à proximité immédiate (obs. 2013) et des individus utilisent la zone pour s'alimenter)	Préservation des vieux arbres du marais et des ripisylves / Protection des aires
Isles les Meldeuses / Armentières-en-Brie	Oedicnème criard	Protection des zones de reproduction (secteur du nord de la boucle et en zone tampon, sur les communes d'Isles-les-Meldeuses et Armentières-en-Brie) et de rassemblements post-nuptiaux (partie nord de la boucle, 86 individus observés en 2012)	Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières
	Sterne pierregarin	Maintien de la nidification avérée dans le secteur du plan d'eau de la zone tampon au sud de la boucle	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels
Méry-sur-Marne / Luzancy	Mouette mélanocéphale	Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Îlots de l'étang au sud de la boucle	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots
	Sterne pierregarin	Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Îlots de l'étang au sud de la boucle	Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots / Mise en place d'îlots artificiels
	Blongios nain	Maintien des habitats de nidification	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Butor étoilé	Maintien des habitats d'hivernage - Roselières bordant les étangs (Roselières bordant l'étang L8 à l'est du hameau de Messy)	Travaux de restauration / Entretien de roselières
	Gorgebleue à miroir	La nidification de cette espèce est avérée dans le secteur (Est du hameau de Messy à proximité de l'étang des « Dessous de Messy »), la maintenir.	Restauration / Préservation roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs
	Pie-grièche écorcheur	Préserver les habitats de reproduction / Nutrition (milieu de transition) sud de la boucle à Méry-sur-Marne -> nidification potentielle dans le secteur en 2013 (Méry sur Marne => fort enjeu	Maintenir les fruticées, les haies épineuses / Entretien prairies et friches par la fauche / création bandes enherbées, haies, prairies / limiter les pesticides

Sources : Docob & Cartes des sensibilités écologiques ; **Contribution à la mise à jour des données ornithologiques :** L. Albesa, F. Barth, J. Birard, T. Bitch, F. Boca, J. Bottinelli, E. Bouzendorf, F. Bouzendorf, M. Bouzin, A. Constancin, P. Fiquet, R. Huchin, O. Laporte, V. Le Calvez, B. Lelaure, G. Loïs, P. Persuy, S. Plancke, R. Provost, L. Rimbault, P. Rivallin, S. Vincent, M. Zucca ...

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>
- <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-r378.html>

Afin de faciliter l'application du régime d'évaluation des incidences, **des cartes de sensibilités écologiques** ont été élaborées pour chaque secteur du site Natura 2000 (DDT 77, AEV Ile-de-France, DRIEE, Ornithologues des Boucles de la Marne). Elles sont consultables à cette adresse :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/les-outils> - et sinon directement en cliquant sur les noms des communes ci-dessous :

[Jablins](#) / [Trilbardou, Lesches, Précly-sur-Marne](#) / [Isles-lès-Villenoy](#)
[Meaux](#) / [Congis-sur-Théroanne](#) / [Armentières-en-Brie](#) / [Luzancy, Méry-sur-Marne](#)

LES CONTRATS NATURA 2000

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature (convention)	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311D07 7000002	AEV (RNR du Grand-Voyeux)	11 219,57€	20/12/2011	- Faucardage de roselières, - Arrachage de reclus ligneux.	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1ha	ZH.1 ZH.5	Début des travaux octobre 2012
32311D07 7000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31€	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et parcelles, - Pose d'une clôture, - Pose de panneaux d'information	Œdicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	- îlot nord : 1433 m ² - îlot sud : 379 m ² - parcelles : 4,5ha - clôture : 590m - 6 panneaux	MO.1 ZH.3 Freq.2 Freq.3	Mise en œuvre
32312D07 7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	11 694,49€	9/10/2012	- Restauration de pelouses sèches, - Restauration de roselière, - Création de mares et chenaux, - Création d'arbres têtards et arbres morts.	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Œdicnème criard Bondrée apivore (alimentation) Pic noir (alimentation)	3,5 ha de fauches 2000 m ² de roselière	MO.1 MO.3 ZH.2 ZH.6	Mise en œuvre Travaux 2012 réalisés en janvier 2013
22712D07 7000004	AEV (Forêt régionale des Vallières)	31 240€	20/12/12	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt.1	Repérage et marquage des îlots et arbres en 2013

ZOOM SUR QUELQUES CONTRATS

Travaux de restauration / entretien BPAL de Jablines-Annet

La base a signé à l'automne 2011 un contrat Natura 2000 pour des travaux de réouverture et de maintien de milieux ouverts. Les travaux de restauration se sont déroulés sur 15 jours en février 2012, visant à la pérennisation d'un site de nidification de Mouette mélanocéphale et de Sterne pierregarin avec création d'un layon, puis installation d'une clôture pour réserver une zone de quiétude autour de l'îlot à mouettes et à sternes (photos ci-dessous © M Banchi, 2012)



D'autres zones ont été travaillées de façon à permettre l'installation de l'Œdicnème criard et de la Pie-grièche écorcheur. Enfin, les travaux réalisés seront favorables à l'alimentation de la Bondrée apivore.

Des actions récurrentes d'entretien étaient également prévues dans le contrat jusqu'en 2014 notamment au niveau de l'îlot abritant la colonie nicheuse de Mouettes mélanocéphales et Sternes pierregarin. **Premier bilan** : d'après les premières observations la clôture semblerait remplir de manière très efficace sa fonction de protection de la zone de quiétude, les effectifs de couples de mouettes mélanocéphales ayant fortement augmenté en 2013 (75 jeunes bagués et de là 40 à 50 couples reproducteurs estimés sur site). Le suivi des effectifs va être poursuivi afin de confirmer ou non cette tendance et l'efficacité des travaux.

Tableau récapitulatif des effectifs de poussins de mouettes mélanocéphales bagués de 2004 à 2014.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb jeunes bagués	15	36	15	33	21	18	28	30	18	75	142

Mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières



La forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant, ...). Le DocOb, y préconise la mise en place de mesures favorisant les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescences sur les pentes de la partie ouest du massif. Au total, 8,96 ha de forêt seront délimités pour qu'aucune sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans. Les îlots comportent un grand nombre d'arbres de très gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm) ; ces milieux sont très favorables à la nidification des Pic noir et mar, actuellement en expansion, un suivi est en cours.

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES



Les mesures agro-environnementales (MAE) sont destinées à encourager les agriculteurs à mettre en œuvre des actions favorables aux espèces en reconnaissant financièrement leur contribution à la préservation de l'environnement (compensation des pertes de revenu ou des coûts supplémentaires). 8 mesures étaient proposées aux agriculteurs de la ZPS en 2014, une portant sur la gestion des haies, une autre originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), ou encore une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies. Au total aujourd'hui, 62,34 ha de terres agricoles sont engagées en MAE au sein de la ZPS, soit environ 13,1 % de la Surface Agricole Utile (475 ha).

Mesure « Amélioration d'un couvert déclaré en gel » secteur de Congis © AEV

LA CHARTE NATURA 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte *a minima* des enjeux de conservation des espèces désignées. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, ouverts humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.



EN SAVOIR PLUS

Contact Animation :

Jeanne LAVIALLE, Chargée de mission Natura 2000

Adresse : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France - Service Expertise et Technique
Cité Régionale de L'Environnement – 90-92 avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 87 / 06 12 84 80 62 - **Fax :** 01 82 82 83 85

Mail : jlavialle@aev-iledefrance.fr

Période de l'animation : 2015 -2018

Autres sources d'informations

Site internet Natura 2000 de Seine-et-Marne : http://seine-et-marne.n2000.fr/
Pages dédiées à la ZPS des Boucles de la Marne : http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne
Où se procurer le DOCOB : http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/le-document-d-objectif
Evaluations des incidences au sein du territoire de la ZPS des boucles de la Marne : http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/evaluation-des-incidences
Site du Ministère en charge de l'environnement : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html
Site de la DRIEE Ile-de-France : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html
Site de l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, structure animatrice : http://www.aev-iledefrance.fr/

Fiche créée le 22 Juin 2014 ; Mise à jour le 14 septembre 2016

